



Ramu de Bellescize

Droit administratif général

Cours intégral et synthétique



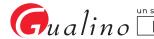
Outils pédagogiques III II II II II II Outils











Ramu de Bellescize

est professeur des universités (Université du Mans) et membre de Wolfson College (Université de Cambridge). Il a été *visiting scholar* à Georgetown University (États-Unis).

Du même auteur, chez le même éditeur

Collection « Carrés Rouge »

- L'essentiel du Droit administratif général, 8º éd. 2021-2022.

Collection « Mémentos »

- Exercices corrigés de Droit administratif général, 1º éd. 2014.

Collection « Droit Expert »

- Droit des cultes et de la laïcité, 2018.



Contactez-nous qualino@lextenso.fr



© 2021, Gualino, Lextenso 1, Parvis de La Défense 92044 Paris La Défense Cedex 978-2-297-13368-5 ISSN 2680-073X





Ramu de Bellescize

Droit administratif général

Cours intégral Outils et synthétique pédag

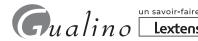












mémentos APPRENDRE UTILE

- C'est un cours complet et synthétique avec des aides pédagogiques différenciées.
- Il correspond à un enseignement dispensé en Licence et Master.
- Il est entièrement rédigé de manière structurée, claire et accessible.
- Il est à jour de l'actualité la plus récente.

Chez le même éditeur

- Amphi LMD
- Mémentos
- Exos LMD
- Méthodo LMD
- Carrés Rouge
- Annales corrigées et commentées
- Master
- En Poche
- Droit Expert
- Droit en poche
- Petit Lexique
- Hors collection

Présentation

Le droit administratif est le *droit de l'administration*. Au sens matériel, l'administration a pour vocation de servir l'État. Au sens organique, l'administration désigne l'ensemble des organes qui participent à l'action administrative. Le droit administratif est aussi le *droit de l'activité administrative*. Il peut, sous certaines conditions, s'appliquer à des personnes privées auxquelles une mission d'intérêt général a été confiée.

Pour accomplir leur mission d'intérêt général, les personnes publiques ou privées sont investies de *prérogatives de puissance publique*. La France étant un État de droit, ces prérogatives sont mises en œuvre sous le contrôle du juge qui veille à ce que l'administration n'agisse qu'en application de la loi et dans le respect de la loi. C'est ce que l'on appelle le *principe de légalité*.

La particularité du système français est que ce contrôle est effectué par un juge spécifique : le *juge administratif*. Et il est effectué en vertu d'un droit spécifique : le droit administratif. Il y a donc d'une part, séparation des autorités administratives et judiciaires, et d'autre part, autonomie du droit administratif par rapport au droit privé.

La dualité du système ainsi établi soulève une question : celle du critère du droit administratif. La complexité mais aussi la richesse du droit administratif viennent de ce que la question n'a jamais été vraiment résolue. La réponse change à mesure que les missions de l'administration évoluent.

Plan de cours

P résentation	5
ntroduction	25
1 La séparation des autorités administratives et judiciaires	25
A - Les sources historiques1) L'Ancien régime2) La Révolution	25 25 25
 B - Les sources juridiques 1) L'interprétation de la séparation a) La nécessité d'un ordre de juridiction propre b) La création du Conseil d'État 2) Les fondements constitutionnels de la séparation a) La jurisprudence du Conseil constitutionnel b) La Constitution 	26 26 26 26 26 27 27
2 L'autonomie du droit administratif	27
 A - L'arrêt Blanco et l'autonomie du droit administratif 1) Les faits de l'arrêt Blanco 2) L'apport de l'arrêt Blanco 	27 27 28
 B - La portée de l'autonomie 1) L'indépendance du droit administratif 2) Les tempéraments à l'autonomie 	28 28 29
 C - Le fondement de l'autonomie : l'intérêt général 1) La conception utilitariste de l'intérêt général 2) La conception volontariste de l'intérêt général 	29 29 30
3 Les critères du droit administratif	30
A - L'âge de l'administration	30
B - L'âge de la puissance publique	30

C - L'âge du service public	31
D - L'âge de la gestion publique et de la gestion privée	31
PARTIE 1 Le principe de légalité administrative	
Chapitre 1 Les sources du droit administratif	37
1 Le bloc de constitutionnalité	37
A - La Constitution	37
B - La Déclaration des droits de l'Homme et le Préambule de la Constitution de 1946	38
C - La Charte de l'environnement	38
D - Les principes fondamentaux reconnus par les lois	
de la République	38
E - Les décisions du Conseil constitutionnel 1) Les décisions	39 39
2) Les réserves d'interprétation	39
2 Le droit international	40
A - Le droit international classique	40
B - Le droit de l'Union européenne	40
1) Le droit originaire	41
2) Le droit dérivé	41
C - La Convention européenne des droits de l'homme 3 La loi	41 42
A - Les différentes catégories de normes législatives	42
1) Les lois	42
2) Les ordonnances	42
B - Le domaine de la loi	43
1) La limitation initiale du domaine de la loi2) L'extension du domaine de la loi	43 43
4 Le règlement	43
A - La notion de pouvoir réglementaire	44
B - Les titulaires du pouvoir réglementaire	44
1) Au niveau national	44
2) Au niveau local	45
3) Les chefs de service	45
5 Les principes généraux du droit	45
A - La notion de principe général du droit (PGD) B - Le contenu des principes généraux du droit	45 46
6 La jurisprudence	46
A - L'importance de la jurisprudence en droit administratif	40
1) La méfiance traditionnelle à l'égard de la jurisprudence	47
2) Le rôle créateur de la jurisprudence	47

B - Avantages et inconvénients de la jurisprudence	48
1) Les avantages 2) Les inconvénients	48 48
3) L'autorité de la chose jugée	48
Chapitre 2 Les conflits entre les sources du droit	
administratif	51
1 Les conflits de normes devant la Cour de justice de l'Union	
européenne	51
A - La primauté du droit de l'Union européenne	51
B - La primauté sur la Constitution	52
2 Les conflits de normes devant le Conseil constitutionnel	52
A - Les conflits entre la loi et la Constitution	53
1) Le contrôle de la loi non promulguée 2) Le contrôle de la loi promulguée (QPC)	53 53
a) Le juge du fond	54
b) Le Conseil d'État et la Cour de cassation	54
c) Le Conseil constitutionnel	54
B - Les conflits entre la loi et les traités	55
3 Les conflits de normes devant la juridiction administrative	55
A - Les conflits entre la Constitution et les traités	55
1) Le principe de primauté de la Constitution	55
a) L'affirmation du principe b) Les fondements du principe	55 56
2) Le tempérament à la primauté	56
B - Les conflits entre la loi et les traités	57
1) Le contrôle de conventionalité	57
2) L'atteinte à la séparation des pouvoirs	57
3) L'atteinte à la souveraineté de l'État	58
C - Les conflits entre la loi et la Constitution	58
D - Les conflits entre le droit national et le droit communautaire	58
dérivé	30
Chapitre 3 Les tempéraments au principe de légalité	61
1 Les actes de gouvernement	61
A - Le domaine des actes de gouvernement	61
1) L'étendue du domaine	61
a) Les relations entre les pouvoirs publics constitutionnels	62
b) Les relations de la France avec l'étranger	62
 Les limites au domaine des actes de gouvernement a) Les traités 	63 63
b) Les actes détachables	63
B - Le fondement des actes de gouvernement	63
1) Le mobile politique	63
2) L'intérêt national	64
3) L'acte mixte	64

 2 Les circonstances exceptionnelles A - La théorie des circonstances exceptionnelles 1) Les conditions des circonstances exceptionnelles 2) Les effets des circonstances exceptionnelles B - L'organisation des circonstances exceptionnelles 1) L'état d'urgence 2) L'état d'urgence sanitaire 3) L'état de siège 4) L'article 16 de la Constitution 	64 65 65 65 65 66 66
3 Les mesures d'ordre intérieur	67
 A - La notion de mesure d'ordre intérieur 1) Les fondements de l'immunité juridictionnelle des mesures d'ordre intérieur 	67 68
2) Le champ d'application des mesures d'ordre intérieur	68
B - La restriction des mesures d'ordre intérieur	68
1) La jurisprudence Hardouin et Marie (1995)	68
2) La jurisprudence Duvignières (2002)	69
4 Le pouvoir discrétionnaire	70
A - Le pouvoir discrétionnaire et le pouvoir arbitraire	70
B - Les compétences discrétionnaires et les compétences liées	70
PARTIE 2	
L'organisation administrative	
hapitre 4 Les principes d'organisation administrative	75
1 La notion de personnalité morale	75
A - La personnalité morale	75
B - La personnalité morale de droit public	76
1) La notion de personnalité morale de droit public	76
2) Le régime juridique des personnes morales de droit public	76
3) L'identification des personnes morales de droit public	76
2 Les personnes morales de droit public	77
A - L'État et les collectivités territoriales	77

77

78

78

78

79

79

79

79

80

80

B - Les établissements publics

1) Le régime des GIP

3 Les autorités administratives

2) Le domaine des GIP

A - La notion d'autorité administrative

1) La notion d'établissement public

C - Les groupements d'intérêt public (GIP)

2) Le régime de l'établissement public

D - Les autres personnes morales de droit public

3) Les catégories d'établissements publics

B - La diversité des autorités administratives	81
C - Le fonctionnement des autorités administratives	81
4 Le recours aux personnes de droit privé	82
A - L'association des personnes de droit privé à l'action	00
administrative	82
B - La reconnaissance jurisprudentielle	82
C - L'exemple des ordres professionnels	82
Chapitre 5 Déconcentration et décentralisation	85
1 La déconcentration	85
A - La notion de déconcentration	85
B - Les avantages de la déconcentration	86
2 La décentralisation	86
A - La notion de décentralisation	86
B - Le principe de libre administration des collectivités territoriales	87
 Le principe de libre administration Les limites à la libre administration 	87 87
a) L'indivisibilité de la République	87
b) L'unité de l'ordre juridique	87
c) L'égalité devant la loi	88
C - Les formes de décentralisation	88
 La décentralisation territoriale et la décentralisation technique 	88
2) Le statut juridique des deux formes de décentralisation	88
D - Les avantages et inconvénients de la décentralisation	89
1) Les termes du débat	89
2) Le dépassement du débat	89
3 Le contrôle des autorités décentralisées et déconcentrées	90
A - L'encadrement des autorités déconcentrées par le pouvoir hiérarchique	90
1) Les caractéristiques du pouvoir hiérarchique	90
2) Les composantes du pouvoir hiérarchique	90
B - L'encadrement des autorités décentralisées par le pouvoir	0.1
<i>de tutelle</i> 1) Les caractéristiques du pouvoir de tutelle	91 91
2) Les composantes du pouvoir de tutelle	91
4 L'évolution de l'organisation de la République	92
A - La centralisation mesurée	92
1) De la Révolution à l'An VIII	92
2) Après l'An VIII	93
<i>B - La décentralisation</i> 1) L'acte I de la décentralisation (1982)	93 93
2) L'acte I de la décentralisation (1982)	93
3) L'acte III de la décentralisation (2014-2015)	95

Chapitre 6 L'administration centrale de l'État	97
1 Le président de la République et le Premier ministre	97
A - Le président de la République	97
1) Les compétences administratives du président	
de la République	98
a) Le pouvoir réglementaire	98
b) Le pouvoir de nomination	98
c) Les compétences exceptionnelles	98
2) Les services de la présidence de la République	99
a) Le secrétariat général de la présidence de la République	99
b) Le cabinet du président de la République	99
c) L'état-major particulier du Président	99
d) Le conseil de défense et de sécurité nationale	99
B - Le Premier ministre, chef de l'administration	100
1) Les compétences administratives du Premier ministre	100
a) Le pouvoir réglementaire	100
b) Le pouvoir de nomination	100
c) Le contreseing des actes présidentiels 2) Les services du Premier ministre	100 100
a) Le cabinet du Premier ministre	100
b) Le secrétariat général du gouvernement (SGG)	101
c) Le secrétariat général de la défense et de la sécurité	101
nationale (SGDSN)	101
d) Le secrétariat général des affaires européennes (SGAE)	101
2 Les services administratifs centraux	102
A - L'organisation du gouvernement	102
1) Les ministères	102
2) La hiérarchie gouvernementale	102
B - L'organisation interne des ministères	103
1) Le cabinet ministériel	103
2) Les compétences administratives des ministres	103
3) La structure des ministères	104
C - Les services à compétences nationales	104
3 Les autorités administratives indépendantes (AAI et API)	105
A - La notion d'AAI et d'API	105
B - Le statut des AAI et des API	105
1) Le caractère administratif des AAI	105
2) L'autonomie des AAI	106
3) Le pouvoir des AAI	106
C - Le domaine des AAI et des API	106
4 Les circonscriptions territoriales déconcentrées	106
A - Le département	107
B - La région	107
C - Les autres circonscriptions déconcentrées	108
1) L'arrondissement	108

2) Le canton 3) La commune	108 108
5 Le corps préfectoral	109
A - Le statut des préfets	109
B - Les attributions des préfets	110
1) Les attributions du préfet de région	110
2) Les attributions du préfet de département	110
3) Les attributions du sous-préfet	111
Chapitre 7 Les collectivités territoriales	113
1 La commune	113
A - Les organes de la commune	114
1) Le conseil municipal	114
2) Le maire	114
 B - Les compétences de la commune 1) Les compétences du conseil municipal 	114 115
2) Les compétences du maire	115
2 La coopération intercommunale	115
A - La coopération en zone rurale	115
1) Les syndicats de communes	116
2) Les communautés de communes	116
 B - La coopération en zone urbaine 1) Les communautés d'agglomération 	117 117
2) Les communautés urbaines et les métropoles	117
a) Les communautés urbaines	117
b) Les métropoles	118
3 Le département	118
A - Les organes du département 1) Le conseil départemental	118 118
2) Le président du conseil départemental	119
B - Les compétences du département	119
4 La région	120
A - Les organes de la région	120
1) Le conseil régional	120
2) Le président du conseil régional	120
B - Les compétences de la région	121
5 Les collectivités territoriales à statut particulier	121
A - La métropole 1) La ville de Paris	121 121
2) La Corse	121
3) L'alsace et la Moselle	122
B - L'outre-mer	122
1) Les collectivités soumises au principe d'identité législative	122

législative a) Les textes requérant une mention expresse b) Les textes ne requérant pas de mention expresse 3) Les Terres australes et antarctiques françaises et l'île de Clipperton (TAAF) 4) La Nouvelle-Calédonie	123 123 123 123 124
PARTIE 3	
L'action administrative	
Chapitre 8 Le service public	127
1 La notion de service public	127
A - La définition du service public	127
1) L'élément organique	127
2) Les éléments matériels	128
a) L'intérêt général	128
b) La cohésion de la nation	128
 B - L'Union européenne, facteur d'évolution du service public 1) La confrontation avec le droit européen 	129 129
2) La conciliation avec le droit européen	130
a) Les services publics non soumis au droit	130
de la concurrence	130
b) Les services publics soumis au droit de la concurrence	131
2 L'existence des services publics	131
A - La création et la suppression des services publics	131
1) Les services publics obligatoires	131
2) Les services publics facultatifs	132
a) Le principe : la liberté de création et de suppression b) La limite : la liberté du commerce et de l'industrie	132 132
·	132
B - Les modes de gestion des services publics1) La gestion par une personne publique	133
a) La régie	133
b) L'établissement public	133
2) La gestion par une personne privée	133
a) La notion de délégation	133
b) Les formes de délégations	134
3 Le fonctionnement des services publics	135
A - Les règles spécifiques aux SPA et aux SPIC	135
1) La distinction	135 136
2) Le régime B - Les principes communs de fonctionnement du service public	136
p - res onnobes communs de iononomemem du service DUDIIC	1.50

136

137

138

1) Le principe d'égalité

2) Le principe de continuité

3) Le principe d'adaptabilité

2) Les collectivités soumises au principe de spécialité

hapitre 9 La police administrative	139
1 La notion de police administrative	139
A - La distinction entre police administrative et police judiciaire	139
1) La distinction 2) La mise en œuvre de la distinction	140 140
•	140
 B - L'ordre public comme finalité de la police administrative 1) Les composantes traditionnelles 	141
2) Les composantes nouvelles	141
a) Le respect de la moralité	141
b) Le respect de la dignité	142
2 Les autorités de police	142
A - Les autorités de police générale 1) Au niveau national	143 143
a) Sous les III ^e et IV ^e Républiques	143
b) Sous la V ^e République	143
2) Au niveau local	144
a) Le préfet	144 144
b) Le maire B - Les autorités de polices spéciales	144
1) L'objet des polices spéciales	145
2) Le domaine de polices spéciales	145
C - La concurrence entre les autorités de police	145
1) La concurrence entre autorités de police générale	145
 La concurrence entre autorité de police générale et spéciale 	146
3) La concurrence entre autorités de police spéciales	146
3 L'exercice du pouvoir de police	146
A - La proportionnalité des mesures de police	146
B - L'obligation des mesures de police	147
1) L'exercice obligatoire	147
2) La délégation impossible	147
PARTIE 4	
Les moyens juridiques de l'action administrative	
	4=0
hapitre 10 Le contrat administratif	153
1 L'identification des contrats administratifs	153
A - L'identification législative des contrats administratifs	153
B - L'identification jurisprudentielle des contrats administratifs	154
 Le critère organique du contrat administratif a) Le principe: la présence d'une personne publique 	154 154
b) L'exception : le contrat entre deux personnes privées	154

2) Le critère matériel du contrat administratif	155
 a) L'exécution du service public b) La clause caractérisant un rapport de droit public 	155 155
C - Les catégories de contrats de l'administration	156
1) Le marché public	156
2) La délégation de service public	157
3) Le contrat de partenariat	157
4) Les autres catégories de contrats administratifs	157
2 Le régime du contrat administratif	158
A - La formation du contrat	158
1) Le principe de la liberté contractuelle	158
2) La compétence	158
3) Le choix du cocontractant	159
B - L'exécution du contrat	159
 Les prérogatives de l'administration a) Le pouvoir de direction et de contrôle 	159 160
b) Le pouvoir de direction et de controle b	160
c) Le pouvoir de moumenton armaterale	160
d) Le pouvoir de résiliation unilatérale	160
2) Les droits du cocontractant	160
a) La rémunération des prestations supplémentaires	161
b) La théorie du fait du prince	161
c) La théorie de l'imprévision	161
C - Le contentieux du contrat	162
1) Les recours ouverts aux concurrents évincés	162
a) Le référé précontractuel b) Le référé contractuel	162 162
2) Les recours ouverts aux tiers	162
3) Les recours ouverts aux parties	163
5) Les recours ouverts dux parties	105
hapitre 11 L'acte administratif unilatéral	165
1 L'identification de l'acte administratif unilatéral	165
A - L'identification formelle de l'acte administratif unilatéral	165
1) Les personnes publiques	165
2) Les personnes privées	166
B - L'identification matérielle de l'acte administratif	166
1) Actes réglementaires et actes non réglementaires	166
2) Actes faisant grief et actes ne faisant pas grief	166
C - Définition de l'acte administratif	167
2 Le régime de l'acte administratif unilatéral	167
A - L'élaboration de l'acte administratif unilatéral	167
1) La compétence	167
a) La répartition des compétences	168
h) Les aménagements aux règles de compétence	168

 2) La procédure a) La procédure consultative b) La procédure contradictoire 3) La forme a) La motivation de l'acte administratif b) Le caractère écrit de l'acte c) La signature de l'acte 	169 169 169 170 170 170
 B - L'application de l'acte administratif unilatéral 1) L'entrée en vigueur de l'acte administratif a) La publicité des actes administratifs b) La non-rétroactivité des actes administratifs 2) L'exécution de l'acte administratif unilatéral a) L'action pénale b) La sanction administrative c) L'exécution forcée 	171 171 171 172 172 172 172 173
 C - La disparition de l'acte administratif unilatéral L'abrogation L'abrogation des actes réglementaires L'abrogation des actes non réglementaires 2) Le retrait Le retrait des décisions non créatrices de droit Le retrait des décisions créatrices de droit 	173 174 174 174 175 175

PARTIE 5 La justice administrative

Chapitre 12 L'organisation des tribunaux administratifs	179
1 Le Conseil d'État	179
A - L'organisation du Conseil d'État	179
1) La composition du Conseil d'État	180
a) Les membres en service ordinaire	180
b) Les membres en service extraordinaire	180
2) Le Conseil d'État, reflet de l'administration	180
B - Les compétences du Conseil d'État	181
1) La compétence consultative	181
a) Dans le domaine législatif	181
b) Dans le domaine administratif	182
2) La compétence juridictionnelle	182
a) Le Conseil d'État juge de cassation	182
b) Le Conseil d'État juge d'appel	182
c) Le Conseil d'État juge de premier et dernier ressort	182
C - Le fonctionnement du Conseil d'État	183
1) Les formations administratives	183
2) Les formations contentieuses	183
2 Les cours administratives d'appel	184

A - L'organisation des cours administratives d'appel	184
B - Les attributions des cours administratives d'appel	185
3 Les tribunaux administratifs	185
A - L'organisation des tribunaux administratifs	185
B - Les attributions des tribunaux administratifs	186
4 Les juridictions administratives spécialisées	186
A - Les principales juridictions spécialisées	186
1) Les juridictions financières	186
2) Les juridictions disciplinaires	187
3) Les juridictions sociales	187
B - La notion de juridiction administrative spéciale	187
Chapitre 13 La répartition des compétences entre	
les ordres de juridiction	191
•	
1 La compétence de la juridiction administrative	191
A - Le statut constitutionnel de la juridiction administrative	192
1) L'existence de la juridiction administrative2) Les compétences de la juridiction administrative	192 192
a) La constitutionnalisation des compétences	192
b) Les compétences constitutionnalisées	193
B - L'évolution du critère de compétence	193
1) L'âge de l'administration	193
2) L'âge de la puissance publique	193
3) L'âge du service public4) L'âge de la gestion publique et de la gestion privée	193 194
	194
C - Les principes de répartition des compétences 1) L'administration partie prenante	194
2) La mise en œuvre de prérogatives de puissance publique	194
3) Les services publics de l'administration	195
a) L'exclusion de la fonction législative	195
b) L'exclusion de la fonction judiciaire	195
2 La compétence du juge judiciaire en matière administrative	195
A - La compétence judiciaire par détermination de la loi	195
B - La compétence judiciaire en matière de liberté individuelle	196
C - La compétence judiciaire en matière de droit de propriété	196
1) La voie de fait a) Définition de la voie de fait	196 196
b) Les conditions de la voie de fait	190
2) L'emprise irrégulière	197
D - Les questions préjudicielles	197
1) Question préjudicielle et question préalable	197
2) Le juge civil	198
3) Le juge répressif	198
3 Le tribunal des conflits	198
A - Composition	199

B - Attributions	199
 La résolution des conflits de juridiction a) Le conflit positif 	199 199
b) Le conflit négatif	199
c) Le conflit de décisions	199
2) La durée excessive des procédures	200
Chapitre 14 La procédure administrative contentieuse	201
1 L'introduction du recours	201
A - Les règles relatives à la requête	201
1) La décision préalable	201
2) L'exposé des faits et des moyens	202
3) L'emploi de la langue française4) La régularisation de la requête	202 202
·	
<i>B - Les règles relatives au requérant</i> 1) La capacité d'agir en justice	202 202
2) L'intérêt à agir	203
3) Le mandataire	203
C - Les règles relatives aux délais de recours	204
1) Le délai de droit commun	204
2) La computation du délai	204
3) La prorogation du délai	204
2 Le déroulement de l'instance	205
A - L'instruction	205
1) L'instruction est contradictoire	205
2) L'instruction est écrite	205 205
3) L'instruction est inquisitoriale	
B - Le rapporteur public1) La fonction du rapporteur public	205 206
2) La remise en cause du rapporteur public	206
3 Les mesures d'urgence	206
A - Les référés soumis à la condition d'urgence	207
1) Le référé suspension	207
2) Le référé liberté	207
3) Le référé conservatoire	207
B - Les référés non soumis à la condition d'urgence	208
1) Le référé constat	208
2) Le référé instruction3) Le référé provision	208 208
4 Les voies de recours	
	209
A - L'appel	209
B - Le pourvoi en cassation 1) Les conditions du pourvoi	209 209
2) L'examen du pourvoi	210
C - Les autres voies de recours	210
1) L'opposition	210

2) La tierce opposition	210
3) Le recours en révision	210
4) Le recours en rectification d'erreur matérielle	211
5) Le recours en interprétation	211
6) Le recours dans l'intérêt de la loi	211
Chapitre 15 Les recours contentieux	213
1 La distinction du recours pour excès de pouvoir et du recours	
de plein contentieux	213
A - La définition des recours	213
1) Le recours pour excès de pouvoir	213
2) Le recours de plein contentieux	214
B - Le rapprochement des deux types de recours	214
2 Les caractères du recours pour excès de pouvoir	215
A - Un recours en annulation	215
B - Un recours d'ordre public	215
3 Les conditions de recevabilité du recours pour excès de pouvoir	216
A - Les conditions relatives à l'acte attaqué	216
1) Le principe : un acte administratif unilatéral	216
2) Les exceptions : contrat administratif et droit souple	216
B - Les conditions relatives au requérant	217
1) La capacité à agir	217
2) L'intérêt à agir	217
4 Les cas d'ouverture du recours pour excès de pouvoir	217
A - La légalité externe 1) L'incompétence	218 218
2) Le vice de forme et le vice de procédure	218
B - La légalité interne	218
1) La violation de la loi	219
2) L'erreur de fait	219
3) Le détournement de pouvoir	219
5 Les pouvoirs du juge de l'excès de pouvoir	220
A - L'étendue du contrôle du juge	220
1) Le contrôle minimum	220
2) Le contrôle normal	221
3) Le contrôle maximum	221
B - La modulation des effets de l'annulation	222
1) Les conditions de la modulation2) La mise en œuvre de la modulation	222 222
2) La mise en œuvie de la modulation	~~~